



---

RAPPORT FINANCIER 2015

---

CREATIVE SPIRIT, SUSTAINABLE IDEAS

---



**FLORIDIENNE**

---

GROUP

---

# COMPTES CONSOLIDÉS 2015

---

## SOMMAIRE

État consolidé de la situation financière	01
Compte de résultats consolidés	02
État consolidé du résultat global	02
Tableau des flux de trésorerie consolidé	03
État consolidé des variations des capitaux propres	04
Notes	06
1 Présentation de l'entreprise	06
2 Principes comptables IFRS	06
3 Principes comptables significatifs	08
4 Gestion du capital	13
5 Informations sectorielles	14
6 Autres produits et charges d'exploitation	16
7 Amortissements et pertes de valeur	16
8 Résultat sur cessions d'actifs financiers non courants	17
9 Résultat financier et charge des dettes	17
10 Impôts sur le résultat	18
11 Immobilisations incorporelles et Goodwill	19
12 Immobilisations corporelles	21
13 Participations mises en équivalence	22
14 Actifs et passifs d'impôts différés	23
15 Autres actifs non courants et courants	24
16 Actifs non courants détenus en vue de la vente	25
17 Stocks - stocks biologiques	25
18 Autres actifs financiers courants	26
19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
20 Dettes portant intérêts	27
21 Provisions	28
22 Avantages du personnel	29
23 Autres passifs	30
24 Capitaux propres	30
25 Bénéfice par action	31
26 Droits et engagements hors bilan	31
27 Instruments financiers	32
28 Informations relatives aux parties liées	36
29 Événements postérieurs à la date de clôture	37
30 Filiales et entreprises associées	38
31 Données relatives à l'emploi	40
32 Comptes statutaires de Floridienne SA	40
Rapport du Commissaire	41
Calendrier financier	43

# État consolidé de la situation financière

<b>ACTIFS EN EUR MILLIERS</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		97.713	98.535
Immobilisations incorporelles	11	2.460	2.207
Goodwill	11	37.871	37.871
Immobilisations corporelles	12	44.962	46.047
Participations mises en équivalence	13	4.179	4.763
Actifs d'impôts différés	14	3.752	3.561
Autres actifs	15	4.488	4.086
<b>ACTIFS COURANTS</b>		145.145	123.295
Actifs détenus en vue de la vente	16	0	55
Stocks	17	39.485	37.339
Stocks biologiques	17	1.130	862
Créances commerciales	27	59.781	55.179
Actifs d'impôts courants		4.527	4.778
Autres actifs financiers	18	10	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	34.452	18.779
Autres actifs	15	5.760	6.295
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		242.857	221.830

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS EN EUR MILLIERS</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		103.411	92.634
Capitaux propres de Floridienne		95.586	87.968
Intérêts minoritaires		7.824	4.666
<b>PASSIFS</b>		139.447	129.196
<b>Passifs non courants</b>		63.675	50.020
Dettes portant intérêts	20	56.181	42.111
Subsides reçus		2.599	2.935
Provisions	21	2.075	2.082
Avantages du personnel	22	948	964
Passifs d'impôts différés	14	1.872	1.928
<b>Passifs courants</b>		75.772	79.176
Dettes portant intérêts	20	26.520	30.284
Subsides reçus		390	427
Provisions	21	213	320
Avantages du personnel	22	108	95
Dettes commerciales	27	35.268	33.814
Passifs d'impôts courants		2.532	2.595
Autres passifs	23	10.741	11.641
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		242.857	221.830

Le total de l'état consolidé de la situation financière augmente de € 21 millions par rapport au 31/12/2014. Ceci s'explique principalement par :

- l'accroissement du besoin de fonds de roulement résultant de la croissance de l'activité,
- la forte augmentation de la trésorerie, conséquence de la mise en oeuvre du nouveau plan de financement du groupe réalisé courant 2015.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à € 103,4 millions, en augmentation de € 10,8 millions par rapport à fin 2014. Cette augmentation s'explique en grande partie par le résultat généré au cours de l'exercice (€ 7,1 millions) ainsi que par la cession de titres SNAM réalisée en mai 2015 (impact de +/- € 6 millions). L'endettement net s'élève à € 48,2 millions (par rapport à € 53,6 millions à fin 2014). Le ratio de solvabilité (indépendance financière) est de 42,58% au 31/12/2015 (par rapport à 41,76% au 31/12/2014).

# Compte de résultats consolidés

	Note	31/12/15	31/12/14
PRODUITS OPERATIONNELS		303.007	284.033
Chiffre d'affaires		295.779	277.233
Autres produits d'exploitation	6	7.228	6.800
CHARGES OPERATIONNELLES (-)		-291.543	-275.314
Approvisionnements et matières premières		-179.433	-166.535
Frais de personnel		-46.783	-43.799
Amortissements et pertes de valeur	7	-7.919	-7.691
Autres charges opérationnelles	6	-57.408	-57.288
RESULTAT OPERATIONNEL		11.464	8.719
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	-17	55
Charge des dettes	9	-2.928	-2.665
Résultat financier	9	937	526
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		-298	562
RESULTAT AVANT IMPOTS		9.157	7.197
Impôt sur le résultat	10	-2.068	-1.936
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7.090	5.261
Résultat net part Floridienne		5.898	4.421
Intérêts minoritaires		1.192	840
Résultat net part Floridienne par action de base	25	5,99	4,49
Résultat net part Floridienne par action diluée	25	5,99	4,49

Le chiffre d'affaires 2015 s'établit à € 296 millions, en hausse de 7% par rapport à 2014. Cette hausse, à 100% attribuable à de la croissance organique, s'explique par des croissances soutenues de l'activité dans les Divisions Alimentation festive et Sciences du vivant.

L'EBITDA s'élève à € 19,4 millions, contre € 16,4 millions en 2014. Cette hausse est perceptible également dans les Divisions Alimentation festive et Sciences du vivant, la Division Chimie ayant souffert de la chute des prix des métaux au cours du second semestre 2015.

Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2015 avec un résultat net consolidé de € 7,1 millions par rapport à € 5,3 millions au 31 décembre 2014. Le résultat net part du groupe s'élève à € 5,9 millions.

## État consolidé du résultat global

	31/12/15	31/12/14
Résultat net de l'exercice	7.090	5.261
Variation des capitaux propres hors compte de résultats		
Eléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Gain/perte (net) sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	181	65
Gain/perte (net) sur les opérations à l'étranger	-1.674	651
Transfert des réserves entre minoritaires et Groupe		
Autres variations		
Eléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Réévaluation de l'obligation au titre de prestations définies		48
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE APRÈS IMPÔTS</b>	<b>5.597</b>	<b>6.025</b>
Imputable aux		
Groupe Floridienne	4.827	5.018
Minoritaires	770	1.007

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

	31/12/15	31/12/14
Résultat de l'exercice avant impôts	9.157	7.197
Amortissements - pertes de valeur	9.171	7.954
Résultat des sociétés mises en équivalence	298	-562
Provisions	279	107
Plus/moins values sur cessions d'actifs	-801	-613
Impôts de l'exercice	-2.473	-1.495
Charges financières	3.565	3.111
Autres	-372	-1.341
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>18.825</b>	<b>14.360</b>
Variation actifs/passifs circulants		
Stocks	-4.226	183
Créances et autres	-4.817	-3.905
Dettes	741	-1.022
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-8.302</b>	<b>-4.744</b>
<b>CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>10.523</b>	<b>9.616</b>
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1.114	-589
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-7.641	-6.582
Acquisitions d'immobilisations financières	-12	-3.755
Acquisitions d'autres immobilisations financières	0	0
Nouveaux prêts	-281	-305
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>-9.047</b>	<b>-11.231</b>
Opérations de désinvestissements		
Cessions d'immobilisations incorporelles	282	6
Cessions d'immobilisations corporelles	1.310	700
Cessions d'immobilisations financières	0	55
Revenus de participations	644	892
Remboursement de prêts	10	2.210
<b>TOTAL DES DÉSIGNIFICATIONS</b>	<b>2.246</b>	<b>3.862</b>
<b>TRESORERIE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-6.801</b>	<b>-7.369</b>
Opérations de financement		
Augmentations de capital	5.000	0
Acquisitions et cessions d'actifs financiers	996	-1
Variation des dettes et subsides	10.777	-560
Charges financières	-3.565	-3.111
Dividendes versés par la maison mère	0	0
Variation des actions propres	-37	-32
Dividendes versés aux tiers	-687	-277
<b>TRESORERIE DE FINANCEMENT (+/-)</b>	<b>12.483</b>	<b>-3.982</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>16.205</b>	<b>-1.735</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	18.779	19.914
Variation nette	16.205	-1.735
Ecarts de conversion	-533	281
Variation de périmètre	0	2.050
Trésorerie début de période des sociétés abandonnées	0	-1.731
Autres mouvements	0	0
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>34.452</b>	<b>18.779</b>

# État consolidé des variations des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Couverture de cash flow	Écarts actuariels IAS 19R
Solde d'ouverture au 01/01/2014	4.855	30.570	(573)	-
Résultat de l'exercice				
Autres éléments du résultat global			65	48
Résultat global total	-	-	65	48
Augmentations de capital				
Opérations de regroupements d'entreprises				
Dividendes et tantièmes payés				
Actions propres				
Paievements fondés sur actions				
Transfert réserves				
Solde de clôture au 31/12/2014	4.855	30.570	(508)	48
Solde d'ouverture au 01/01/2015	4.855	30.570	(508)	48
Résultat de l'exercice				
Autres éléments du résultat global			181	
Résultat global total	-	-	181	-
Augmentations de capital				
Opérations de regroupements d'entreprises				
Dividendes et tantièmes payés				
Actions propres				
Paievements fondés sur actions				
Transfert réserves				
Solde de clôture au 31/12/2015	4.855	30.570	(327)	48

En 2015, les capitaux propres ont été majoritairement impactés par :

- la transaction de recapitalisation de la filiale SNAM (vente de titres à un investisseur privé et augmentation de capital). Le traitement s'est fait par le biais des fonds propres (IFRS 10 - equity transaction)
- la variation négative des écarts de conversion ; et
- le résultat consolidé de la période de € 7.090 millions.

La société n'a pas versé de dividende au titre de l'exercice 2014.

Concernant l'exercice 2015, le Conseil d'administration de Floridienne proposera à l'Assemblée générale de Floridienne de payer un dividende brut de € 2,0 par action.

Actions propres	Réserves	Résultats	Ecarts de conversion	Capitaux propres de Floridienne	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
(1.280)	75.473	(21.250)	(3.291)	84.504	3.899	88.403
		(4.421)		4.421	840	5.261
			484	597	167	764
-	-	4.421	484	5.018	1.007	6.025
				-	-	-
	(1.523)			(1.523)	55	(1.468)
				-	(295)	(295)
(31)				(31)		(31)
				-		-
	(21.250)	21.250		-		-
(1.311)	52.700	4.421	(2.807)	87.968	4.666	92.634
(1.311)	52.700	4.421	(2.807)	87.968	4.666	92.634
		5.898		5.898	1.192	7.090
			(1.252)	(1.071)	(422)	(1.493)
-	-	5.898	(1.252)	4.827	770	5.597
				-		-
	2.829			2.829	3.048	5.877
				-	(660)	(660)
(37)				(37)		(37)
				-		-
	4.421	(4.421)		-		-
(1.348)	59.950	5.898	(4.059)	95.587	7.824	103.411



# Notes

## NOTE 1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161/4 à 1410 Waterloo (n° d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2015 regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un Groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : la chimie, l'alimentation festive et les sciences du vivant. Floridienne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le Groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 78,95% par des actionnaires nominatifs privés et à 8,44% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridienne détient 1,20% de ses propres titres. Le solde des titres (11.41%) se trouve dans les mains d'investisseurs non déclarés (dématérialisés).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 23 mars 2016 selon le principe de continuité d'exploitation, en milliers d'euros, et arrondis au millier d'euros le plus proche.

## NOTE 2 : BASE DE PREPARATION

### (a) Déclaration de conformité

Nous soussignés Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez, administrateurs et membres du Comité de gestion, attestons qu'à notre connaissance :

- les états financiers au 31 décembre 2015 établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de Floridienne et des entreprises comprises dans sa consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant l'exercice, et de leur incidence sur les états financiers.

### (b) Principes généraux et normes applicables :

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers défini par la norme IAS 39, ainsi que les stocks biologiques qui sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des frais de commercialisation et de certains facteurs de risque.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

### (c) Changements obligatoires de méthodes comptables :

Ci-après figurent les nouvelles normes, les amendements aux normes existantes et les nouveaux principes comptables que le Groupe a adoptés pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2015 ou après cette date :

#### IFRIC 21 – Taxes

- Améliorations annuelles (cycle 2011 – 2013). L'adoption de cette interprétation et des amendements aux normes existantes n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe FLORIDIENNE. Etant donné que cette interprétation et ces amendements clarifient uniquement les exigences existantes, ils n'influencent pas les règles comptables du groupe ou toute autre publication.



## (d) Textes en vigueur après la date de clôture

Le groupe FLORIDIENNE n'a pas anticipé l'application des normes et interprétations nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2015, à savoir :

- IFRS 9 – Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018). Cette norme prévoit que l'entité comptabilise le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. La norme décrit 5 étapes à mettre en œuvre pour comptabiliser un produit. Le Groupe est en train d'évaluer l'incidence de cette norme. Actuellement, il n'est pas possible de fournir une estimation raisonnable de son effet potentiel.
- IFRS 16 – Contrats de location (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d'investissement : Application de l'exemption de consolidation (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 11 – Partenariats – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016) ;
- Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016) ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016) ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 – Immobilisations corporelles et actifs biologiques – Plantes productrices (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016) ;
- Amendements à IAS 19 – Avantages au personnel – Cotisations des employés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> février 2015) ;
- Amendements à IAS 27 – Etats financiers individuels – Méthode de la mise en équivalence (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016).

L'application future de ces normes et interprétations nouvelles et amendées ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés, à l'exception de la nouvelle norme IFRS 15, dont l'étude de l'impact potentiel est en cours et la norme IFRS 9 qui devrait notamment influencer le traitement des participations non consolidées qui ne sont pas détenues à des fins de trading. Le groupe devrait notamment choisir entre la comptabilisation des gains et pertes sur ces participations en résultat ou en capitaux propres. Toutefois, les impacts potentiels de cette nouvelle norme sont encore à l'étude dans l'attente notamment de son adoption au niveau européen.

## (e) Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables, et qui ont un impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- Tests de perte de valeur : lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF (basée sur des budgets sur 5 ans approuvés par le Conseil d'administration) pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans la Note 11.

- En ce qui concerne la valorisation actuarielle de notre plan de pension à prestation définie, le Groupe n'a pas procédé à une réestimation au 31/12/2015 étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité et qu'il a été jugé que les paramètres (population, hypothèses actuarielles, etc.) sous-jacents ont peu évolué pendant l'exercice 2015. Lors de la dernière valorisation actuarielle, réalisée au 31/12/2014, de notre plan de pension à prestation définie, nous avons retenu les hypothèses suivantes : Discount rate : 0,70%, Future Salary increase : 3,00%, Social Security increase : 2,00%, Pension and Death Ceiling increase : 2%, tables de mortalité MR-3/FR-3. Jusqu'en 2014, le Groupe réalisait une valorisation actuarielle chaque année. Vu le nombre de bénéficiaires très limité, il a été décidé d'actualiser la valorisation tous les 5 ans, sous condition que le nombre de bénéficiaires reste stable.
- Valorisation des actifs disponibles à la vente non cotés : les participations disponibles à la vente qui ne sont pas cotées sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenues au coût historique.
- Impôts : les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité raisonnable que les bénéfices imposables des 3 à 5 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.
- Provisions : l'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.

### (f) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise principale de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités (sa devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont exprimés dans la devise fonctionnelle de Floridienne, à savoir l'Euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

La détermination de la devise de l'environnement économique (devise fonctionnelle) fait l'objet d'un jugement du management sur base de facteurs spécifiques liés aux transactions réalisées par la société. Dans les cas où la devise fonctionnelle devrait être modifiée, l'entité applique la nouvelle devise fonctionnelle de façon prospective.

## NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de FLORIDIENNE S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts du groupe dans les co-entreprises et entreprises associées mises en équivalence. Les filiales, co-entreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre.

### 1. Consolidation

#### **Sociétés contrôlées**

Les sociétés contrôlées sont les entités pour lesquelles le Groupe est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités et dispose de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que FLORIDIENNE détient sur ces entités. Les sociétés contrôlées sont consolidées.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

#### **Co-entreprises**

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle FLORIDIENNE exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties et pour laquelle les parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Ces coentreprises sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

#### **Entreprises associées**

Si le Groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme une entreprise associée. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

## 2. Regroupements d'entreprises et Goodwill

Quand le groupe acquiert une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- la somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le groupe préalablement à la prise de contrôle ;

- et le montant net à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative (« Badwill »), ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit.

Le goodwill est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (« impairment test ») qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat. Le goodwill sur les participations mises en équivalence est classifié dans la valeur des participations mises en équivalence.

En outre, dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle est évalué, à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (pas d'application de l'option « full goodwill »).

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phase, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. A la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés dans les fonds propres comme réserve de réévaluation.

Lorsque le Groupe cesse d'exercer le contrôle sur une filiale, la participation restante détenue dans celle-ci est réévaluée à la juste valeur à la date de la transaction, et la variation par rapport à la valeur comptable de cette participation avant la transaction est prise en résultat. En outre, les montants précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global liés à cette entité (fonds propres) sont recyclés en compte de résultat.

## 3. Monnaies étrangères

Les comptes du Groupe sont présentés en milliers d'euro (KEUR).

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du Groupe au taux de change applicable à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en d'autres devises sont portés au compte de résultat comme « revenus financiers » ou « charges financières ».

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique « écarts de conversion » en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux utilisés sont au 31/12/2015 :

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2015	2014	2015	2014
USD	0,918527	0,823655	0,901205	0,752535
CAD	0,661551	0,711086	0,705409	0,681725
HKD	0,118517	0,106191	0,116248	0,097039
TRY	0,314812	0,353107	0,330922	0,343998
LTL	0,289620	0,289620	0,289620	0,289620
MGA (1000)	0,286413	0,318497	0,289085	0,305407
RON	0,221043	0,223075	0,225362	0,225009
GBP	1,362491	1,283862	1,377395	1,240054
MAD	0,092789	0,091173	0,092517	0,089630

#### 4. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

##### Régimes à cotisations définies

Le groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers.

Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste « Frais de personnel ».

##### Régimes à prestations définies

La valorisation du montant des engagements liés aux régimes de retraite et avantages assimilés du type prestations définies est effectuée suivant la méthode « Projected Unit Credit » conformément à IAS 19 révisé. Cette valorisation utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les services rendus sur l'exercice sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) comptabilisées correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, éventuellement plafonnée. En cas de surplus, l'actif net comptabilisé est limité à la valeur actuelle de l'avantage économique disponible sous forme de réduction des cotisations futures ou d'un remboursement. Les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés conformément aux règles prescrites par IAS 19R.

A noter que les plans de pension à prestations définies sont extrêmement limités dans le Groupe Floridienne, et qu'ils ne font – sous condition d'une population stable des bénéficiaires - dès lors plus l'objet d'une réévaluation actuarielle chaque année.

#### 5. Impôts

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque les différences temporelles proviennent d'un goodwill non déductible fiscalement, de la comptabilisation initiale d'éléments d'actifs ou de passifs relatifs à une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable au moment de la transaction, ou d'investissements dans des filiales tant qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

Des impôts différés sur les pertes fiscales ne sont reconnus que dans la mesure où le management estime que des bénéfices imposables seront réalisés dans un futur prévisible, permettant ainsi d'utiliser ou de recouvrer lesdites pertes. Le test de récupérabilité des pertes fiscales est réalisé sur base des budgets à 5 ans présentés et approuvés chaque année par le Conseil d'Administration du Groupe Floridienne. Les hypothèses retenues à la base des budgets sont les mêmes que les hypothèses budgétaires retenues dans le test annuel de perte de valeur.

#### 6. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements.

Le Groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

L'amortissement est calculé de façon linéaire, à partir de la mise en service des actifs, en fonction de la durée de vie estimée des actifs. Ces durées de vie se résument généralement comme suit :

##### Immobilisations incorporelles

- marques	10 à 20 ans
- listes de clients	5 à 10 ans
- dépenses de développement	max. 5 ans
- know-how ou procédés de fabrication	5 à 10 ans
- logiciels développés pour l'exploitation	max. 5 ans

## Immobilisations corporelles

- terrains	illimité
- constructions	20 ans
- agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
- installations industrielles	3 à 10 ans
- matériel et outillage	3 à 8 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel de bureau	5 à 10 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans
- mobilier de bureau	5 à 10 ans
- autres	max. 20 ans

Sauf pour les immobilisations incorporelles qui ne font pas l'objet d'un amortissement et qui sont alors soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe un indicateur montrant que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. S'il existe une indication en ce sens, le montant de l'actif recouvrable est estimé afin de chiffrer la perte de valeur éventuelle.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont repris au bilan conformément à la nature des actifs détenus. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières sont enregistrées en compte de résultat sur la durée du contrat.

Depuis l'exercice 2009, les charges financières liées au financement de l'acquisition ou de la construction d'une immobilisation sont comptabilisées comme investissements.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

## 7. Stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques sont valorisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente) :

- prix de vente moyen des ruches sur les derniers mois
- diminués des coûts de vente
- diminués d'un facteur de risque. Ce facteur de risque est un taux de 0.96 appliqué pour tenir compte de l'actualisation des cash flows futurs sur ces stocks (Present Value)

Concrètement, il s'agit des stocks de BIOBEST.

## 8. Instruments financiers

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de « trading » et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable) sont disponibles à la vente. A défaut de cotation sur un marché actif, ces actifs financiers sont maintenus au coût historique si leur juste valeur ne peut pas être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation. Dans les cas où la juste valeur peut être déterminée de façon fiable, les variations positives de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres. Les pertes de valeur importantes ou durables sont actées lorsque leur coût historique excède l'estimation de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

### **Instruments financiers dérivés**

Les filiales du groupe souscrivent parfois à des instruments financiers, dans le but exclusif de couvrir les risques économiques auxquels elles sont exposées. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IAS 39 font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture (selon la norme IAS 39) sont immédiatement comptabilisées en résultat. Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché.

Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés dans les rubriques « Autres actifs/passifs non courants » et « Autres actifs/ passifs courants » selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes.

La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères.

#### Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

#### Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

## **9. Provisions**

Les provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- engendrera de manière probable des charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

## 10. Informations sectorielles

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et services de chaque secteur sont :

- Alimentaire
  - > Surgelé
  - > Frais
- Chimie
- Sciences du vivant
- Corporate

Les coûts de notre département financier et administratif sont également isolés afin d'avoir une vision claire sur la rentabilité de chaque secteur.

Le Groupe est principalement actif en Europe.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le Groupe pour son reporting interne.

## 11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées sont évalués au plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur probable nette de réalisation conformément à IFRS 5.

## 12. Constatation des produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la transaction iront au Groupe et que l'on peut évaluer ces avantages de manière fiable.

Les produits de la vente de biens sont comptabilisés une fois la livraison effectuée et lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Leurs incoterms sont multiples et constituent l'indicateur clé de comptabilisation des ventes de biens.

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont enregistrés lorsque le droit du Groupe de mettre en œuvre le paiement est établi par l'Assemblée Générale des actionnaires.

## 13. Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

## 14. Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

## NOTE 4 : GESTION DU CAPITAL

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélèvements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.



Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividendes aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridienne en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

## NOTE 5 : INFORMATIONS SECTORIELLES

### Informations générales

La norme IFRS 8 - Secteurs opérationnels, requiert l'identification de secteurs sur la base de rapports internes présentés régulièrement au principaux décideurs opérationnels aux fins de prises de décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de leurs performances.

Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités du groupe.

Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne.

Conformément à IFRS 8, le groupe a identifié 4 secteurs :

- Alimentation festive (Surgelé, Frais et Autres)
- Chimie
- Sciences du Vivant
- Corporate

2015 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Alimentation festive			Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	TOTAL
	Autres	Surgelé	Frais				
Indicateurs de résultats							
Produits							
Chiffre d'affaires	11.488	65.006	117.546	54.506	69.721	0	318.268
- Ventes intersectorielles	-11.481	-6.894	-4.114			0	-22.489
Chiffre d'affaires externe	7	58.112	113.432	54.506	69.721	0	295.779
Dotations aux amortissements	-0	-1.096	-1.705	-2.439	-2.630	-48	-7.919
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	0	32	0	0	-330	0	-298
Charge des dettes	-287	-113	-326	-172	-621	-1.409	-2.928
Résultat financier (hors charges de dettes)	65	-23	9	1.214	-155	-173	937
Charges ou produits d'impôts	-112	-72	-685	-851	-352	4	-2.068
Résultat avant impôt	-291	1.705	2.832	3.684	2.645	-1.418	9.158
Résultat net	-402	1.632	2.147	2.833	2.294	-1.414	7.090
Cash flow net	21	2.763	3.700	6.365	5.276	-1.385	16.741
Indicateurs de situation financière							
Actifs	6.410	52.389	53.431	52.696	61.711	16.221	242.857
Passifs : dettes, provisions et subsides	4.259	5.123	15.024	8.036	15.770	39.765	87.978
Détail des actifs non courants par secteur d'activité							
Actifs non courants	5.457	15.800	22.211	22.992	30.408	845	97.713
- immobilisations (in)corporelles	8	6.944	10.200	16.140	13.906	225	47.422
- goodwill	0	10.784	10.436	6.209	10.442	0	37.871
- participations mises en équivalence	2.752	-2.419	0	0	3.846	0	4.179
- actifs financiers non courants	2.645	267	110	543	555	368	4.488
- actifs d'impôt différé	53	224	1.465	99	1.658	252	3.752

<b>2015</b> <b>En EUR milliers</b>	<b>Europe</b>	<b>Europe de l'Est + Turquie</b>	<b>Etats-Unis</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires externe	226.688	36.587	19.946	12.559	295.779
Actifs	213.600	19.785	668	8.804	242.857
Actifs non courants	85.950	3.522	190	8.050	97.713
- immobilisations (in)corporelles	39.721	3.123	125	4.455	47.422
- goodwill	36.053	0	0	1.818	37.871
- participations mises en équivalence	2.282	333	0	1.564	4.179
- actifs financiers non courants	4.461	6	0	20	4.488
- actifs d'impôt différé	3.433	60	66	193	3.752

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans le pôle Alimentaire (Surgelé et Frais), certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

<b>2014 - Secteurs d'activité</b> <b>En EUR MILLIERS</b>	<b>Alimentation festive</b>			<b>Chimie</b>	<b>Sciences du Vivant</b>	<b>Corporate</b>	<b>TOTAL</b>
	<b>Autres</b>	<b>Surgelé</b>	<b>Frais</b>				
Indicateurs de résultats							
Produits							
Chiffre d'affaires	10.319	63.741	108.178	58.612	56.581	0	297.432
- Ventes intersectorielles	-10.313	-6.014	-3.872			0	-20.199
Chiffre d'affaires externe	6	57.727	104.307	58.612	56.581	0	277.233
Dotations aux amortissements	-16	-1.175	-1.715	-2.580	-2.188	-17	-7.691
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	0	48	0	0	514	0	562
Charge des dettes	-283	-135	-350	-214	-290	-1.393	-2.665
Résultat financier (hors charges de dettes)	3	5	34	192	220	71	526
Charges ou produits d'impôts	52	18	-731	-446	-831	2	-1.936
Résultat avant impôt	101	962	1.925	3.178	3.082	-2.050	7.198
Résultat net	153	980	1.194	2.731	2.251	-2.048	5.262
Cash flow net	606	1.329	2.656	5.675	4.627	-1.304	13.590
Indicateurs de situation financière							
Actifs	5.928	52.325	55.179	48.829	55.892	3.676	221.830
Passifs : dettes, provisions et subsides	6.645	7.163	15.924	8.627	9.095	30.705	78.159
Détail des actifs non courants par secteur d'activité							
Actifs non courants	2.908	19.114	22.198	23.563	29.809	943	98.535
- immobilisations (in)corporelles	8	7.460	10.211	17.207	13.135	233	48.254
- goodwill	0	10.784	10.436	6.209	10.442	0	37.871
- participations mises en équivalence	0	343	0	0	4.420	0	4.763
- actifs financiers non courants	2.644	268	102	42	572	458	4.086
- actifs d'impôt différé	255	259	1.450	105	1.240	252	3.561

<b>2014</b> <b>En EUR milliers</b>	<b>Europe</b>	<b>Europe de l'Est + Turquie</b>	<b>Etats-Unis</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires externe	215.195	37.271	14.605	10.162	277.233
Actifs	190.835	19.575	719	10.702	221.830
Actifs non courants	86.919	3.444	103	8.069	98.535
- immobilisations (in)corporelles	41.231	3.020	79	3.925	48.254
- goodwill	35.669	0	0	2.203	37.871
- participations mises en équivalence	2.541	343	0	1.879	4.763
- actifs financiers non courants	4.068	3	0	15	4.086
- actifs d'impôt différé	3.411	78	24	47	3.561

**NOTE 6 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION**

En EUR milliers	2015	2014
Plus-values sur ventes d'immobilisations	1.033	582
Prestations de services	2.321	1.847
Production immobilisée	474	351
Redevances	95	6
Loyers	14	12
Subsides	500	967
Récupération de frais auprès de tiers	768	704
Réduction de charges patronales	724	715
Autres produits opérationnels récurrents	672	711
Autres produits opérationnels non récurrents	626	904
<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7.228</b>	<b>6.800</b>

En EUR milliers	2015	2014
Moins-values sur ventes d'immobilisations	-215	-24
Taxes d'exploitation	-1.707	-1.340
Précompte immobilier	-176	-163
Fournitures	-4.170	-4.631
Rétributions des tiers (honoraires)	-9.472	-9.657
Transport et frais y afférents	-12.312	-12.137
Locations	-2.425	-2.508
Assurances	-1.272	-1.421
Publicité	-3.949	-3.732
Entretiens, réparations	-3.346	-3.407
Intérimaires	-4.533	-4.287
Location Financement (leasing)	-604	-639
Provisions sur services et bien divers	0	-70
Animation de magasin	-1.745	-1.797
Autres	-11.481	-11.475
<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-57.408</b>	<b>-57.288</b>

Les autres produits d'exploitation augmentent de € 0,4 million en 2015. Ceci s'explique en grande partie par des plus values réalisées sur des ventes d'immeubles appartenant à Floridienne.

Les produits non récurrents (€ 0,6 million à fin 2015) reprennent principalement des reprises de provisions chez SNAM.

Les autres charges d'exploitation sont stables à € -57,4 millions. Comme en 2014, le poste « Autres » reprend principalement des services et biens divers (€ 6,3 millions) , des prestations de service (€ 2,8 millions) et des moins-values réalisées sur des créances commerciales.

**NOTE 7 : AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR**

En EUR milliers	2015	2014
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-1.017	-1.070
Amortissements sur immobilisations corporelles	-6.742	-6.743
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>-7.759</b>	<b>-7.814</b>

En EUR milliers	2015	2014
Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	0	0
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	-2	66
Pertes de valeur sur créances	-158	57
Pertes de valeur sur goodwill	0	0
<b>TOTAL DES PERTES DE VALEUR</b>	<b>-160</b>	<b>122</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>	<b>-7.919</b>	<b>-7.691</b>

Les amortissements sont restés stables en 2015.

Pour un détail des amortissements et pertes de valeur sur les immobilisations, nous faisons référence aux notes 11 et 12.

## NOTE 8 : RÉSULTAT SUR CESSION D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En EUR milliers	2015	2014
Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	0	55
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	-17	0
<b>TOTAL</b>	<b>-17</b>	<b>55</b>

## NOTE 9 : RÉSULTAT FINANCIER ET CHARGE DES DETTES

En EUR milliers	2015	2014
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	156	58
Dividendes	0	0
Boni de change divers	2.979	1.235
Boni sur écarts de conversion devises	239	1.009
Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	0	3
Autres produits financiers	230	443
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3.604</b>	<b>2.748</b>
Pertes de valeur sur immobilisations financières	4	0
Pertes de valeur sur actifs financiers circulants	-1	-151
Moins-values sur réalisations d'actifs financiers courants	-40	0
Mali de change divers	-1.534	-853
Mali sur écarts de conversion devises	-459	-772
Autres charges financières	-637	-446
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-2.667</b>	<b>-2.222</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>937</b>	<b>526</b>

Les produits financiers sont en hausse d'€ 1 million par rapport à 2014. Ceci provient principalement des produits de change importants réalisés par notre filiale turque (Kimflor) au cours de l'exercice. La devise fonctionnelle actuelle de cette société est la livre turque (TRY). Elle est, par conséquent, exposée au dollar américain (USD) et à l'Euro dans le cadre de ses transactions commerciales. Etant donné que le USD et le EUR ont continué à augmenter au cours de l'exercice 2015, des boni de change importants ont été réalisés sur le chiffre d'affaire en USD et EUR de cette société.

Les charges financières du groupe augmentent également en 2015, en raison d'effets de change négatifs sur d'autres devises par rapport à l'euro.

En EUR milliers	2015	2014
Charge des dettes	-2.928	-2.665
<b>TOTAL DES CHARGES DES DETTES</b>	<b>-2.928</b>	<b>-2.665</b>

La charge des dettes s'élève à € 2,9 millions, en hausse par rapport à 2014. Il s'agit des intérêts payés sur les emprunts aux tiers, essentiellement des institutions financières. Celles-ci ont augmenté en 2015, dans le cadre du plan de financement mis en place.

Nous faisons référence à la note 20 pour plus d'informations sur l'évolution des dettes financières.

**NOTE 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

En EUR milliers	2015	2014
<b>1) Taux d'impôt effectif</b>		
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	9.455	6.636
Charge (+) / produit (-) d'impôt	2.068	1.936
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF</b>	<b>21,87%</b>	<b>29,18%</b>
<b>2) Impôts sur le résultat comptabilisés au compte de résultats</b>		
Charges d'impôts courants	2.723	1.757
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	-250	-262
Charges / (Produits) d'impôts différés	-405	441
<b>TOTAL DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>2.068</b>	<b>1.936</b>
<b>3) Total des impôts portés directement en fonds propres</b>		
Impôts portés directement en fonds propres	0	0

Le Groupe mène des opérations internationales et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes.

La charge fiscale sur le résultat avant impôts supportée par le Groupe diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices (pertes) des sociétés consolidées.

La charge fiscale comptabilisée dans le compte de résultat peut être détaillée comme suit :

	2015		2014	
	BASE	Impôts	BASE	Impôts
<b>4) Réconciliation de la base imposable et des impôts</b>				
Résultat avant impôts hors sociétés mises en équivalence	9.455	2.213	6.636	1.728
Taux nominal moyen pondéré		23,4%		26,0%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	-62	-33	3.179	997
Effets des pertes de l'exercice non valorisées fiscalement	1.707	524	2.778	931
Utilisation de pertes fiscales antérieures	-858	-290	-413	-135
Corrections non taxables/déductibles	2.706	843	-2.817	-989
Déduction intérêts notionnels	-1.283	-436	-1.012	-344
Revenus définitivement taxés	131	68	115	40
Revenu IKA taxé Florchim	316	50	-32	-6
Autres	-745	-310	287	-43
Crédit d'impôt		-403		-465
Annulation/activation des impôts différés actifs sur pertes fiscales antérieurement comptabilisés				
Régularisation		-159		222
<b>TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE</b>	<b>11.367</b>	<b>2.068</b>	<b>8.720</b>	<b>1.936</b>
Taux d'impôt effectif		21,9%		29,2%

Le taux d'imposition effectif s'élève à 21,9% en 2015 (2014 : 29,2%). La baisse par rapport à 2014 s'explique principalement par des comptabilisations de nouveaux actifs d'impôts différés dans certaines filiales du Groupe, et par le fait que des résultats importants ont été générés dans des filiales actives dans des pays où le taux d'impôt est plus faible, notamment en Turquie.

Les informations relatives aux actifs d'impôts différés pris en résultat en 2015 sont détaillées dans la note 14.

Les dépenses non admises de l'exercice 2014 concernaient principalement des réductions de valeurs actées sur les comptes statutaires de certaines filiales du Groupe.

## NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur d'acquisition							
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	41.235	1.857	2.771	5.181	768	385	10.963
Acquisitions	2.802		85	219	69	215	589
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		18	6	170	5	7	206
Cessions et retraits		-15	-614		-206	-6	-841
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			-1	7	1	15	23
Transferts et autres			12		1	-28	-15
Au 31 décembre 2014	44.037	1.859	2.259	5.578	638	589	10.924
Amortissements et pertes de valeur							
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	-6.165	-1.605	-1.897	-3.998	-628	-331	-8.458
Amortissements et pertes de valeur		-68	-499	-368	-92	-39	-1.066
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-18	-6	-11	-2	-7	-43
Cessions		15	614		206		836
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change					-1	-1	-1
Transferts et autres			-15			32	16
Au 31 décembre 2014	-6.165	-1.675	-1.803	-4.377	-515	-346	-8.717
VALEUR NETTE COMPTABLE							
Au 31 décembre 2014	37.872	184	456	1.201	123	243	2.207

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur d'acquisition							
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	44.037	1.859	2.259	5.578	638	589	10.924
Acquisitions		177	25	689	384	16	1.290
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			221		7		228
Cessions et retraits		-320	-668	-2.028	-28	-229	-3.273
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			-5	-13	-3	16	-4
Transferts et autres	-440		47		935	-47	935
Au 31 décembre 2015	43.597	1.716	1.880	4.226	1.932	345	10.098
Amortissements et pertes de valeur							
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	-6.165	-1.675	-1.803	-4.377	-515	-346	-8.717
Amortissements et pertes de valeur		-43	-304	-319	-292	-26	-984
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			-184		-6		-191
Cessions		152	668	1.372	28	32	2.250
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			5	3	2	1	11
Transferts et autres	440		-20		-1	13	-8
Au 31 décembre 2015	-5.725	-1.567	-1.639	-3.321	-784	-327	-7.638
VALEUR NETTE COMPTABLE							
Au 31 décembre 2015	37.872	149	241	905	1.148	18	2.460

Suivant les principes comptables de Floridienne, toutes les immobilisations incorporelles hors goodwill ont une durée d'utilité définie sur laquelle l'actif est amorti. Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3,6.

## Goodwill

Au 31 décembre, le poste goodwill s'élève à € 37,9 millions, stable par rapport au 31/12/2014.

La valeur comptable du goodwill est principalement composée du goodwill sur les UGT (unités génératrices de trésorerie) suivantes (en millions €) :

- Biobest	6,8	- Salm Invest group	2,4
- Gartal/JFM	6,3	- Enzybel	1,9
- Simon Dutriaux	4,9	- SNAM	1,6
- IKA	3,4	- Delka / merydis / HB	1,6
- Gel Manche/GDI	3,2	- BSC	1,3
- Groupe FDG	2,7	- Kimflor	1,1

Des tests d'impairment sont réalisés tous les ans sur les goodwills des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du groupe. De manière générale, chaque entité légale correspond à une UGT pour autant que ses activités ne soient pas intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT ( (i) UGT Salm Invest/Karras/Vendsyssel, (ii) UGT Delka/Merydis/HB Products/Altesse, (iii) UGT Gel Manche/GDI, (iv) UGT FDG/Gartal/Doussot et (v) UGT Enzybel/Florinvest).

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte.

Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du « free cash flow », notamment le résultat d'exploitation (EBIT pré-tax) diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fond de roulement (BFR calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1) de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Le résultat nous donne le « value in use » des différentes UGT. Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte que de l'« Enterprise Value » hors BFR.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité (« value in use ») est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de Floridienne, basé sur des hypothèses de marché et sur des données de groupes comparables dans les mêmes secteurs que le Groupe Floridienne (notamment en ce qui concerne le bêta). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT avant impôts, nous calculons le WACC avant impôts. (IAS 36.55)

Les budgets des 3 premières années sont les budgets qui sont approuvés en fin d'année par le Conseil d'Administration du groupe. Pour la suite du test nous utilisons le budget de l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la Terminal Value. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une « Enterprise Value » dont sont déduites les dettes financières (les dettes interco sont réallouées à chaque UGT) pour obtenir l'« Equity Value » que nous comparons à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne.

Si l'Equity Value est inférieure à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne, cela correspond à un indicateur de perte de valeur. Nous comparons alors l'Enterprise Value (hors BFR) à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ces deux tests sont négatifs, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC nous ont été fournies par la banque Degroof et par diverses autres sources financières de référence (market inputs) :

- Risk free rate : 0,99% (0,91% en 2014)
- taux de croissance de la perpétuité : 0%
- Beta : 0,89 (idem en 2014)
- Equity risk premium : 5,94% augmenté d'une prime d'illiquidité de 2%, soit 7,94% (7,98% en 2014)
- Prime Rate 5 ans : 0,90% (idem en 2014)
- Premium : 2,93% (3,00% en 2014)
- Debt ratio : 45,34% (42,63% en 2014)
- WACC : 8,60% (8,60% en 2014)

Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en conseil d'administration, particulièrement pour les entités en difficultés. L'analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les UGT montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) de la réalisation effective des business plans n'a pas généré, à elle seule, des indicateurs supplémentaires de perte de valeur. La réalisation des hypothèses des business plans peut certes subir des aléas ou contretemps, mais les hypothèses révisées sont intégrées dans les tests de perte de valeur de l'exercice. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives.

Au terme de l'analyse faite par le Conseil d'administration, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwills figurant au bilan. Par ailleurs, nous renvoyons à la note 14 concernant les décisions prises en matière de reconnaissance d'impôts différés actifs.

Un test de sensibilité a été réalisé sur le WACC, en l'augmentant de 1%. Ceci ne mène pas à des conclusions différentes, à l'exception de SNAM chez qui il y aurait un risque d'impairment.

Nous indiquons en outre que, de par la forte diversification des activités du groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entiereté du groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse « portefeuille » que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs concernant les autres immobilisations incorporelles du groupe en 2015.



## NOTE 12 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Valeur d'acquisition</b>						
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	52.795	55.111	7.969	2.200	2.594	120.669
Acquisitions	1.319	2.589	842	1.580	252	6.582
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1.021	1.405	275		611	3.311
Cessions	-86	-383	-308		-251	-1.028
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	135	93	57	-1	2	286
Transferts et autres	-54	67	-28	-116	-20	-151
Au 31 décembre 2014	55.130	58.881	8.807	3.664	3.188	129.670
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	-24.051	-43.441	-6.158	-319	-1.747	-75.715
Amortissements et pertes de valeur	-2.392	-3.359	-739		-256	-6.746
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-84	-1.138	-339		-265	-1.827
Cessions	109	225	326		226	886
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	-33	-63	-36		-4	-136
Transferts et autres	-154	-49	35	66	18	-85
Au 31 décembre 2014	-26.606	-47.826	-6.910	-253	-2.027	-83.622
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b> Au 31 décembre 2014	<b>28.524</b>	<b>11.055</b>	<b>1.897</b>	<b>3.411</b>	<b>1.161</b>	<b>46.047</b>
Dont valeur nette des actifs en location-financement		804	23			827
<b>Valeur d'acquisition</b>						
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	55.130	58.881	8.807	3.664	3.188	129.670
Acquisitions	2.733	2.880	974	845	196	7.627
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-1.043	-156	-55			-1.254
Cessions	-96	-352	-768	-1	-25	-1.243
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	-504	-291	-119	-9	-68	-991
Transferts et autres	1.391	2.004	67	-2.776	-213	474
Au 31 décembre 2015	57.611	62.966	8.906	1.722	3.077	134.282
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	-26.606	-47.826	-6.910	-253	-2.027	-83.622
Amortissements et pertes de valeur	-2.515	-3.368	-676	-2	-218	-6.779
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	461	31	52			543
Cessions	96	144	584		12	836
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	119	175	76		18	388
Transferts et autres	-419	-335	-59		128	-685
Au 31 décembre 2015	-28.863	-51.179	-6.934	-255	-2.089	-89.320
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b> Au 31 décembre 2015	<b>28.748</b>	<b>11.787</b>	<b>1.973</b>	<b>1.467</b>	<b>988</b>	<b>44.962</b>
Dont valeur nette des actifs en location-financement		527	30			558

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

Le groupe a poursuivi ses programmes d'investissements en 2015, principalement chez Biobest et SNAM, mais aussi dans les autres activités du groupe.

Au 31/12/2015, le groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de € 6 millions, et des mandats hypothécaires à hauteur de € 7,9 millions.

### Pertes de valeur d'actifs non financiers

Le groupe a procédé, conformément à l'IAS 36, à un examen des valeurs comptables des actifs du groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications d'impairment.

La valeur des immobilisations corporelles du groupe est évaluée à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilisation (testée dans le cadre des tests d'impairment des UGT) et leur valeur de marché (valeur recouvrable).

Le test n'a pas relevé d'indicateurs significatifs de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles dans le groupe en 2015.

### NOTE 13 : PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

En EUR milliers	2015	2014
<b>Valeur d'acquisition</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	4.763	4.704
Acquisitions	0	453
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		
Résultats de l'exercice	-241	562
Dividendes versés	-627	-894
Changements de méthode de consolidation/périmètre	0	0
Ecarts de conversion	146	-62
Divers	139	0
Au 31 décembre	4.179	4.763

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le groupe sont Chemcom, TecnoScent, PT Bromelain, Biobest Maroc, Biobetter, Kocaman Camargo, Polyam et Virunga Enzymes.

Ces sociétés ont contribué de manière déficitaire (- € 0,3 million) aux résultats du groupe en 2015. Notamment Biobest Maroc, traditionnellement largement bénéficiaire, a dégagé de manière non récurrente un résultat en très forte baisse en 2015, en raison de mauvais rendements de production et d'un reclassement du statut fiscal de cette société ayant mené à une régularisation d'impôts.

Chez TecnoScent, société en cours de liquidation, un litige oppose Givaudan à Chemcom concernant le partage des actifs de cette société. Ceci empêche dès lors de finaliser la liquidation de TecnoScent. Plus d'informations concernant ce litige sont disponibles dans le rapport de gestion du présent rapport annuel.

Le test de dépréciation, décrit dans la note 11, a été réalisé sur les participations mises en équivalence et a conclu qu'aucune dépréciation n'était justifiée sur leur valeur consolidée au 31 décembre 2015.

## NOTE 14 : ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Actifs régime de pension	396	306			396	306
Immobilisations corporelles			1.319	1.231	-1.319	-1.231
Immobilisations incorporelles	69			140	69	-140
Stock			239	346	-239	-346
Provisions			102	45	-102	-45
Pertes fiscales	3.070	3.123			3.070	3.123
Créances commerciales et autres débiteurs	6			34	6	-34
Actifs / (passifs) d'impôts différés	3.541	3.429	1.661	1.796	1.880	1.633

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivant :

	2015	2014
A l'actif	3.752	3.561
Au passif	-1.872	-1.928
Net	1.880	1.633

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés bilamment par unité fiscale.

Le tableau ci-dessus détaille par nature les impôts différés enregistrés au sein du groupe.

Le mouvement net d'impôts différés sur l'exercice 2015 a entraîné l'enregistrement d'un produit de € 0,2 million comptabilisé dans le compte de résultat.

Des actifs d'impôts différés ont été comptabilisés en 2015 dans les sociétés suivantes (K EUR) :

BIOBEST ESPAGNE	295
BIOBEST USA&CAN	195
DELKA	115
BIOBEST UK	26

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque le groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des impôts différés sur des pertes fiscales sont reconnus dans une société lorsqu'il y a des indicateurs satisfaisants de rentabilité future dans cette société permettant d'entrevoir la récupération de ces pertes fiscales dans un délai raisonnable (5 ans chez Floridienne). Ces tests de récupération sont faits sur base des budgets à 5 ans de ces sociétés, qui sont présentés au Conseil d'administration de Floridienne. Les hypothèses retenues à la base des budgets sont les mêmes que les hypothèses budgétaires retenues dans le test annuel de perte de valeur.

Les entités qui contribuent significativement dans les actifs d'impôts différés sur des pertes fiscales (globalement € 3 millions) sont les suivantes (K EUR) :

- Delka	770
- Enzybel	880
- Vendsyssel	539
- Florinvest	251
- Biobest Espagne	295

### Déficits fiscaux non utilisés

Au 31 décembre 2015, le groupe dispose de pertes fiscales non valorisées dans le bilan à hauteur de € 11,2 millions (2014 : € 9,7 millions).

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés concernent principalement les entités Floridienne et Florinvest, pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité des pertes à terme.

NOTE 15 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

15.1 Autres actifs non courants

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
<b>Valeur d'acquisition</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	3.698	3.294	324	7.316
Acquisitions	33	311	16	359
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			1	1
Cessions et retraits		-2.539	-1	-2.540
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	0	99	0	99
Transfert d'un poste à un autre				
Divers				
Au 31 décembre 2014	3.731	1.165	339	5.235
<b>Amortissements et perte de valeur</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	-1.078	-2.093		-3.172
Pertes de valeur actées		0		0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions		2.023		2.023
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre				
Divers				
Au 31 décembre 2014	-1.078	-70		-1.148
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>				
Au 31 décembre 2014	2.652	1.095	339	4.087
<b>Valeur d'acquisition</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	3.731	1.165	339	5.235
Acquisitions	12	282	49	343
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			0	0
Cessions et retraits	-37	-115	-51	-203
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	0	97	-1	96
Transfert d'un poste à un autre		-146	499	353
Divers				
Au 31 décembre 2015	3.706	1.283	835	5.824
<b>Amortissements et perte de valeur</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	-1.078	-70		-1.148
Pertes de valeur actées		-16		-16
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions	4	61		65
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre		-236		-236
Divers				
Au 31 décembre 2015	-1.074	-262		-1.335
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>				
Au 31 décembre 2015	2.632	1.021	835	4.488

Les autres actifs non courants n'ont pas connu d'évolution significative en 2015 par rapport à 2014, à l'exception d'un produit différé qui a été valorisé (meilleure estimation) à hauteur de € 0,5 million dans le cadre de la vente de nos brevets retardateurs de flammes au groupe américain Huber en juin 2015. Les extournes des pertes de valeur et cessions concernent les prêts sur Floridienne Chimie qui ont été extournés lors de la cession de cette société en 2014.

La rubrique « Actions » comprend notre participation de 50% dans la société LARZUL (valeur comptable de € 2,6 millions) qui reste évaluée au coût historique déprécié, en absence d'une base objective permettant de la valoriser à la juste valeur. Jusqu'ici, le Groupe n'a pas encore eu la possibilité d'exercer son pouvoir de contrôle sur cette société, ni d'obtenir des états financiers (audités) de la filiale. Compte tenu du jugement favorable, en faveur du groupe Floridienne, de la Cour d'Appel de Paris le 16 avril 2015 (cfr. Rapport annuel 2014 pour plus d'informations à ce sujet), le Conseil considère - sur base des éléments à sa disposition permettant d'avoir un vue sur la situation financière - que la valeur comptable de cette participation (€ 2,6 millions) n'est pas supérieure à une estimation prudente de sa valeur recouvrable ou d'utilisation, tenant compte des synergies envisagées avec les activités du Groupe une fois que le contrôle se concrétisera.

Les autres créances non courantes sont constituées de divers prêts à long terme octroyés par le groupe à certaines de ses participations mises en équivalence, Poliam et PT Bromelain.

## 15.2 Autres actifs courants

En EUR milliers	2015	2014
Autres créances	4.904	5.508
Autres actifs courants	856	787
<b>TOTAL DES AUTRES CRÉANCES</b>	<b>5.760</b>	<b>6.295</b>

La diminution des Autres créances vient de l'augmentation de capital, par apport de créances, qui a été réalisée fin 2015 chez Chemcom.

## NOTE 16 : ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

En 2015, les Actifs détenus en vue de la vente étaient constitués exclusivement d'immeubles (terrains et bâtiments) appartenant à Floridienne SA.

Les derniers immeubles ont été vendus dans le courant de l'exercice 2015, générant une plus-value de € 0,8 million.

Il n'y a donc plus d'actifs valorisés dans cette rubrique au 31/12/2015.

## NOTE 17 : STOCKS - STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2015	2014
Matières premières et consommables	19.625	18.111
En cours de fabrication	3.322	2.638
Produits finis	11.381	12.016
Marchandises	4.935	4.410
Autres stocks	222	165
<b>TOTAL DES STOCKS</b>	<b>39.485</b>	<b>37.339</b>
<b>TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES</b>	<b>1.130</b>	<b>862</b>

Les stocks augmentent de € 2,2 millions en 2015 par rapport à 2014. Cette hausse s'explique par la croissance de l'activité du groupe dans ses différents métiers.

En dehors des fonds de commerce mise en gage, aucun stock n'était déposé en garantie.

Les stocks biologiques de Biobest sont constitués des stocks de bourdons et d'autres insectes élevés par Biobest, et sont valorisés de la manière suivante :

- prix de vente moyen des ruches sur les derniers mois
- diminués des coûts de vente
- diminués d'un facteur de risque détaillé en note 3,7.

Au 31 décembre 2015, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises mises en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit :

En EUR milliers	2015	2014
<b>Dotations réductions de valeur</b>		
Matières premières et consommables	79	55
En cours de fabrication	59	2
Produits finis	1.013	180
Marchandises	69	0
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
<b>TOTAL DES DOTATIONS</b>	<b>1.220</b>	<b>237</b>
<b>Reprises réductions de valeur</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Matières premières et consommables	0	0
En cours de fabrication	0	0
Produits finis	71	0
Marchandises	0	42
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
<b>TOTAL DES REPRISES</b>	<b>71</b>	<b>42</b>
<b>AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1.149</b>	<b>195</b>

Les réductions de valeur sur stocks actées en 2015 concernant en grande majorité les stocks de SNAM, dont la valeur a été affectée par la baisse des cours des métaux dans le courant du second semestre de l'exercice.

#### NOTE 18 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2015	2014
Actifs disponibles à la vente	10	8
<b>TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>10</b>	<b>8</b>

#### NOTE 19 : TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En EUR milliers	2015	2014
Argent en caisse	64	54
Solde bancaire	28.419	14.270
Compte à court terme	2.491	751
Autre trésorerie et équivalent	3.479	3.705
<b>TOTAL</b>	<b>34.452</b>	<b>18.779</b>

La trésorerie et équivalents de trésorerie augmentent de € 15,7 millions par rapport à 2014, en raison du plan de financement mis en place dans le groupe en 2015. Nous renvoyons à la note 20 pour plus d'information sur ce plan de financement.

Le poste « Autres trésorerie et équivalents » porte principalement sur des valeurs mobilières de placement (VMP) dans notre filiale SNAM (€ 3,3 millions). Ces VMP sont classées comme des actifs financiers de transaction valorisées à la juste valeur au 31 décembre.

Notons que ce poste comprenait fin 2014 pour un montant de € 3,5 millions de chèques reçus et non encore encaissés à la date du bilan. A partir de 2015, le Groupe a décidé de reconnaître les chèques reçus en non encore encaissés à la date du bilan dans le poste des créances commerciales.

## NOTE 20 : DETTES PORTANT INTÉRÊT

En EUR milliers	2015	2014
Emprunts bancaires	48.864	51.145
Emprunts obligataires	17.210	2.337
Instruments financiers dérivés	386	519
Contrats de location-financement	697	1.079
Découverts bancaires	14.093	15.416
Autres emprunts	1.450	1.898
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIERES</b>	<b>82.702</b>	<b>72.396</b>

L'endettement financier global a augmenté de € 10,3 millions en 2015 par rapport à 2014. Cette augmentation est principalement due au plan de financement mis en oeuvre en 2015.

Les découverts bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement. Les tirages sur découverts bancaires ont diminué en 2015, le groupe ayant utilisé une partie de sa trésorerie disponible pour financer le besoin en fonds de roulement de ses filiales.

Les emprunts à long terme ont augmenté de € 12,6 millions par rapport à 2014.

Le groupe entend poursuivre sa politique de désendettement net au cours des prochaines années. Les entités opérationnelles doivent subvenir de manière autonome à leurs propres remboursements, et générer des remontées suffisantes de cash vers les holdings, pour leur permettre de faire face à leurs propres remboursements.

Tous les emprunts bancaires sont des dettes à long terme et qui sont souscrites à des taux d'intérêts fixes excepté € 2,1 millions qui sont basés sur des taux à court terme. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 3,93% (2014 : 4,27%).

En dehors des € 34,5 millions de trésorerie du Groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de € 21,0 millions. Au 31/12/2015 le montant utilisé s'élevait à € 13,6 millions soit 64,8%.

Les « instruments financiers dérivés » concernent principalement des contracts IRS pris au niveau du Groupe (€ 0,4 millions à fin 2015). Ils sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie avec variation de leur juste valeur en Autres éléments du résultat global.

Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi par une de ses banques en 2012, d'un crédit de € 7 millions et dans le cadre de l'octroi d'un emprunt obligataire en 2015. Il s'agit d'un covenant de maintien d'un certain niveau d'endettement net par rapport au niveau de fonds propres consolidés du groupe. Au 31/12/2015, nous sommes largement inférieurs à la limite d'endettement sur fonds propres prévue, et ne sommes dès lors pas à risque concernant ces covenants bancaires.

Le groupe Biobest a signé dans le passé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio, calculé au niveau de Biobest Group, inférieur à un certain niveau. Au 31 décembre 2015, ce covenant était respecté.

### Emprunts obligataires

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, Floridienne a émis un emprunt obligataire en 2015. Le détail de cet emprunt obligataire était le suivant au 31 décembre 2015 (EUR) :

Valeur nominale en devise (en EUR milliers)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Côté/non-côté	Échéance	Juste valeur	Valeur comptable (incl intérêts)
15.000	4%	4%	non-côté	25/06/25	15.300	15.300

Les échéanciers des dettes courantes et non courantes se composent comme suit :

En EUR milliers	2015	2014
Découverts bancaires et instruments financiers	14.480	15.936
Echéant dans l'année des dettes long terme	12.375	14.868
Echéant entre la 2e et 5e année	29.360	31.557
Echéant au-delà de la 5e année	26.487	10.035
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIERES</b>	<b>82.702</b>	<b>72.396</b>

Nous ne calculons pas systématiquement la juste valeur de nos dettes non courantes à taux fixe, celles-ci étant illiquides et par conséquent destinées à être gardées jusqu'à leur maturité. Par ailleurs, vu l'évolution des taux d'intérêt de marché, et tenant compte de la prime de risque pour le groupe, nous estimons que la juste valeur de nos anciennes dettes à taux fixe est supérieure à leur valeur comptable.



L'évolution des dettes portant intérêt s'établit comme suit :

En EUR milliers	2015
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	72.396
Entrée de périmètre	0
Augmentation dette long terme	28.619
Diminution dette long terme	-16.896
Variation découvert bancaire	-1.059
Impact écart de change	-192
Autres variations	-166
Sortie de périmètre	0
Au 31 décembre 2015	82.702

## NOTE 21 : PROVISIONS

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	192	541	666	1.154	2.552
dont provisions non courantes		527	666	1.025	2.218
dont provisions courantes	192	14		128	334
Acquisitions		27		88	115
Dotations et effets d'actualisation					
Acquisitions suite à des regroupements d'entreprises				61	61
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations		-136		-106	-242
Reprises	-26			-59	-85
Ecart de conversion					
Autres					
Au 31 décembre 2014	166	432	666	1.138	2.401
dont provisions non courantes		417	666	998	2.082
dont provisions courantes	166	14		140	320

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	166	432	666	1.138	2.401
dont provisions non courantes		417	666	998	2.082
dont provisions courantes	166	14		140	320
Acquisitions		66		32	98
Dotations et effets d'actualisation					
Acquisitions suite à des regroupements d'entreprises					
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations	-14			-81	-95
Reprises		-34		-21	-55
Ecart de conversion					
Autres				-61	-61
Au 31 décembre 2015	152	463	666	1.007	2.288
dont provisions non courantes		449	666	960	2.075
dont provisions courantes	152	14		47	213

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus et notamment en ce qui concerne les contentieux et l'environnement. Les risques environnementaux ont été évalués sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation.

Les provisions n'ont pas changé de manière significative en 2015 par rapport à 2014.

Aucune provision n'avait été prise dans le cadre du litige commercial qui opposait Camargo à Larzul, le groupe étant convaincu que sa filiale Camargo n'avait pas occasionné de préjudice significatif à Larzul dans le cadre de ses relations d'affaires passées avec cette société. Le jugement rendu par la Cour d'Appel de Paris en date du 16 avril 2015 (voir le rapport annuel 2014 pour plus d'explications à ce sujet) confirme largement la position du groupe Floridienne dans cette affaire.

## NOTE 22 : AVANTAGES DU PERSONNEL

### 22.1 Régime à prestation définie

En EUR milliers	2015	2014
Obligations (actifs) nettes résultant des régimes (financés) à prestations définies	61	61
Valeur actuelle des obligations intégralement ou partiellement financées	781	781
Juste valeur des actifs du régime ( - )	-720	-720
Valeur actuelle des obligations non financées		
Ecarts ( (bénéfice) / perte) actuariels non comptabilisés		
Coût non comptabilisé des services passés		
Juste valeur des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs ( - )		
Autres éléments		
Obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies, total	61	61
Obligations	781	781
Actifs	-720	-720
Charge résultant des régimes à prestations définies comptabilisée dans le compte de résultat (a)		-84
Coût des services rendus au cours de l'exercice		193
Coût financier		10
Rendement attendu des actifs du régime ( - )		
Profit espéré venant des droits au remboursement enregistrés en tant qu'actifs ( - )		
Réduction (curtailments) <sup>(2)</sup>		-287
Ecarts actuariels, nets		
Coût des services passés		
Profit (perte) sur réductions et liquidations		
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement effectif des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Mouvements des obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies		-325
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier		449
Contributions payées ( - )		-225
Charge comptabilisée (ligne a) ci-dessus		-84
Charge comptabilisée directement par les capitaux propres <sup>(1)</sup> (gain/pertes actuariels et gains/pertes d'expérience)		-48
Augmentation suite à des regroupements d'entreprises		
Diminution suite à des scissions d'entreprises ( - )		
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change		
Autre augmentation (diminution), incl taxes on funded status		-31
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture <sup>(1)</sup>	61	61
Principales hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation appliqué	0,70%	0,70%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	2,65%	2,65%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux attendu d'augmentation des charges sociales	2,00%	2,00%
Augmentations futures des prestations définies		
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Taux de mortalité	MR-3 / FR-3	MR-3 / FR-3
Taux d'évolution des coûts médicaux	NA	NA

(1) nous faisons référence à l'état consolidé du résultat global.

(2) les réductions représentent la différence entre le PBO (Projected Benefit Obligation) des employés Floridienne Chimie qui ont quitté le groupe en juillet 2014 et la valeur des actifs au 1<sup>er</sup> juillet 2014. En effet, l'essentiel de nos obligations en matière de pension concernaient des membres du personnel de Floridienne Chimie. Suite à la vente des actifs de cette société, en juillet 2014, cette société est sortie du périmètre de consolidation du groupe, expliquant la forte baisse, en 2014, de nos obligations en matières de pension.

## 22.2 Régime de pension à cotisation définie

En EUR milliers	2015	2014
Contribution aux régimes de pension à cotisations définies	0	0

Le Groupe n'a pas procédé à une réestimation de la valeur actuarielle de notre plan de pension à prestation définie au 31/12/2015 étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité et qu'il a été jugé que les paramètres (population, hypothèses actuarielles, etc.) sous-jacents ont peu évolué pendant l'exercice 2015. Pour cette raison, le tableau ci-dessus n'a pas été mise à jour par rapport à 2014, et l'obligation à fin 2014 (61 KEUR) a été maintenue.

La juste valeur des actifs du plan s'élevait à fin 2014 à € 0,7 millions, soit 92% de l'obligation à fin 2014 au titre des prestations définies.

Le plan de pension est financé par un produit d'assurance groupe. La société d'assurance groupe garantit un taux d'intérêt comme return des contrats. Ce return est augmenté d'un « profit sharing » déterminé en fonction des résultats de la société d'assurance groupe.

Les actifs sont gérés par la société d'assurance groupe de sorte que la garantie est assurée. Il n'y a dès lors pas de risque financier pour l'employeur.

Sur base de cette information, nous estimons que les actifs (assets) des contrats d'assurance doivent être classés en « Level 2 assets ».

### Les constatations de l'analyse de sensibilité mené à fin 2014 étaient les suivantes :

Le taux d'actualisation et l'inflation constituent des hypothèses actuarielles importantes pour le calcul de l'obligation de prestations définies. Les analyses de sensibilité ci-dessous s'appuient sur les modifications raisonnablement possibles des hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière.

### Effets sur le Defined Benefit Obligation à la fin de l'année

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 59.454,30  
 Si le taux d'actualisation de l'année précédente est utilisé : € 109.631,53  
 Si on utilise le taux d'actualisation de l'année précédente et qu'on augmente les salaires : € 109.631,53  
 Si toutes les hypothèses de l'année précédente sont utilisées : € 105.930,45  
 Si le taux d'inflation est augmenté de 1% : € 36.122,81

### Effets sur le Service Cost de l'année suivante

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 5.571,53

### Effets sur les Actifs

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 35.252,78

## NOTE 23 : AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2015	2014
Dettes employés	6.791	6.606
Acomptes sur commandes	84	224
Autres créditeurs	3.093	3.634
Autres passifs courants	773	1.176
<b>TOTAL DES AUTRES PASSIFS</b>	<b>10.741</b>	<b>11.641</b>

Les Autres passifs diminuent de € -0,9 million en 2015 par rapport à 2014. Ceci s'explique en grand partie par le paiement de la seconde tranche d'acquisition de la société The Bug Factory par Biobest Canada en 2015.

## NOTE 24 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de EUR 4.854.769,98.

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du groupe détenues par Florinvest SA s'élève à 12.002 au 31/12/2015.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30/11/2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

## Dividendes payés et proposés

Aucun dividende n'a été payé au titre de l'exercice 2014.

Le Conseil propose de distribuer un dividende brut de € 2,0 par action au titre de l'exercice 2015, vu les bons résultats générés en 2015 et de la présence d'un financement suffisant au sein du Groupe.

Les présents états financiers sont présentés avant répartition bénéficiaire.

## NOTE 25 : BÉNÉFICE PAR ACTION

En EUR milliers	2015	2014
Mouvement du nombre d'actions		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	996.857	996.857
Augmentation de capital	-	-
Nombre d'actions, solde de clôture	996.857	996.857
Nombre d'actions propres	12.002	11.511
Nombre moyen pondéré d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	996.857	996.857
Données de base	984.924	985.723
Données diluées	984.924	985.723
Résultat de base attribuable aux actionnaires (K EUR)	5.898	4.421
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires (K EUR)	5.898	4.421
Résultat de base par action <sup>(1)</sup>	6,0	4,5
Résultat dilué par action <sup>(2)</sup>	6,0	4,5

Le nombre moyen d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

(1) Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

(2) Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

## NOTE 26 : DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015
Hypothèques	5.955
Mandats hypothécaires	7.903
Gages sur fonds de commerce	6.032
Autres	15.154
<b>TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS</b>	<b>35.044</b>

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015
à moins d'un an	194
à plus d'un an et moins de 5 ans	504
à plus de 5 ans	0
<b>TOTAL DES LOCATIONS NON RESILIALES</b>	<b>697</b>

### Locations non résiliables

Les locations non résiliables concernent principalement le contrat de bail d'un montant total de € 0,4 million conclu pour le bâtiment de Gartal. Le solde des engagements concerne la location des bureaux de Floridienne, FDG et le bâtiment de Simon Dutriaux, et des équipements pour un montant de € 0,3 million chez Gel Manche.

### Options put de minoritaires

Suite à un accord trouvé début 2015 entre Floridienne et l'actionnaire minoritaire de IKA sur l'acquisition des 10% d'IKA lui appartenant, la différence entre ce montant et la valeur de sa quote-part de minoritaire dans les fonds propres consolidés a été reconnue comme une dette (financial liability) dans les comptes consolidés de Floridienne Groupe au 31/12/2014 en application de la norme IAS 32. La dette reconnue s'élève à € 1,9 million, dont € 1,5 million a été diminuée de la part des fonds propres du groupe. Le Put n'a toujours pas été exercé au 31/12/2015.

La minorité de 20% détenue par des tiers dans Salm Invest a fait l'objet d'une renégociation en 2015. L'option put (option de vente), détenue par l'actionnaire minoritaire sur sa participation a été supprimée, et il ne reste qu'une simple option d'achat (call option) en faveur de Floridienne, dont le prix d'exercice est calculé selon une certaine formule de valorisation. Par conséquent, la société Salm Invest a de nouveau été consolidée avec reconnaissance d'un intérêt minoritaire à hauteur de 20% en 2015 par rapport à une consolidation à 100% avant qui s'expliquait du fait que les options croisées avaient été assimilées comme des contrats « forward ».

### Covenant bancaire

Dans le cadre de leurs financements, les entités suivantes ont signé des covenants bancaires :

Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi par une de ses banques en 2012, d'un crédit de € 7 millions et dans le cadre de l'octroi d'un emprunt obligataire en 2015. Il s'agit de covenants de maintien d'un certain niveau d'endettement net par rapport au niveau de fonds propres consolidés du groupe. Au 31/12/2015, nous sommes largement inférieurs à la limite d'endettement sur fonds propres prévue, et ne sommes dès lors pas à risque concernant ces covenants bancaires.

Le groupe Biobest a signé dans le passé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio, calculé au niveau de Biobest Group, inférieur à un certain niveau. Au 31 décembre 2015, ce covenant était respecté.

Enzybel International SA a signé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2015, ce covenant n'était pas respecté, mais l'institution bancaire a fait savoir à Enzybel International qu'elle maintenait toute sa confiance dans cette société.

### Autres

Le groupe a signé un « comfort letter » en faveur de sa filiale Française de Gastronomie dans le cadre du litige avec l'actionnaire de LARZUL.

## NOTE 27 : INSTRUMENTS FINANCIERS

La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3,8

### (a) Risque de crédit

Certaines filiales du groupe ont souscrit des contrats d'assurance couvrant leurs créances commerciales. Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015	2014
Créances commerciales	59.781	55.179
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34.452	18.779
<b>TOTAL</b>	<b>94.234</b>	<b>73.959</b>

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

<b>Au 31 décembre - En EUR milliers</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Pas encore échu	50.774	41.419
Echu 0 - 120 jours	7.147	10.237
Echu 121 - 365 jours	805	1.194
Echu depuis plus d'un an	2.983	3.538
Réduction de valeur	-1.928	-1.210
<b>TOTAL</b>	<b>59.781</b>	<b>55.179</b>

A la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit :

<b>Au 31 décembre - En EUR milliers</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Dotations	-138	-155
Dotations suite regroupements d'entreprises	-1	-65
Reprises/annulations	487	126
Variation de change	53	-19
<b>AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>401</b>	<b>-113</b>

### (b) Risque de liquidité

Floridienne Group dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent € 21 millions, dont € 13,6 millions sont utilisées au 31/12/2015.

<b>Au 31 décembre - En EUR milliers</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Emprunt	82.702	72.396
Dettes commerciales	35.268	33.814
<b>TOTAL</b>	<b>117.969</b>	<b>106.209</b>

Au 31/12/2015, l'affectation des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante :

<b>Au 31 décembre - En EUR milliers</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Fournisseurs liés aux investissements	113	221
Fournisseurs liés à l'exploitation	35.155	33.593
<b>TOTAL</b>	<b>35.268</b>	<b>33.814</b>

La balance agée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante :

<b>Au 31 décembre - En EUR milliers</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Pas encore échu	31.395	28.343
Echu 0 - 120 jours	4.038	5.199
Echu 121 - 365 jours	-202	80
Echu depuis plus d'un an	37	193
<b>TOTAL</b>	<b>35.268</b>	<b>33.814</b>

### (c) Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts qui pèse sur le groupe est plutôt limité dans la mesure où le taux de pratiquement tous les emprunts est fixé à long terme. La stratégie du groupe consiste à négocier un taux fixe pour la partie long terme de la dette et un taux variable pour les dettes à court terme. Un portefeuille équilibré de dettes à court terme et à long terme permet de minimiser les effets de fluctuations négatives potentielles des taux d'intérêts.

Une partie des emprunts à long terme (€ 2,1 millions contre € 4,5 millions fin 2014) est basée sur un taux variable et donc une augmentation de 1% du taux de base signifierait une augmentation de charge de € 0,02 million. Il existe également des couvertures IRS sur deux emprunts chez Floridienne pour un montant notionnel de € 7,0 millions et sur un emprunt chez Delka pour un montant notionnel de € 1 million. Etant donné que ces couvertures de taux sont parfaitement liées à des emprunts, le coût de l'évaluation à la juste valeur de ces instruments est repris directement en variation des fonds propres (« autres éléments du résultat global »).

A noter également que dans la Division Alimentation festive, beaucoup de nos filiales ont recours à des crédits saisonniers pour financer les achats de fin d'année. Il nous est difficile de faire un test de sensibilité pour ces crédits car le montant du tirage sur ces lignes est très fluctuant au cours de l'année. Le coût de ce financement ne constitue pas un risque de taux étant donné qu'il est directement intégré dans le calcul du prix de revient.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 1,94% (2014 : 2,01%) au 31/12/2015, et de 3,93% (2014 : 4,27%) pour les emprunts long terme à taux fixe.

**(d) Risque de change**

L'exposition du groupe au risque de change est limitée étant donné que la plupart de nos filiales sont situées dans le zone Euro et qu'une grande partie de nos activités sont également réalisées dans la zone euro. Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement Pomarom, Kimflor, Sopral et certaines filiales de Biobest. Les différences de changes relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écart de consolidation (« autres éléments du résultat global ») et s'élèvent à € -1,7 million à fin 2015 contre € 0,7 million fin 2014.

**(e) Risque lié aux devises**

Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Notre exposition au risque devise étant limité dans le groupe, nous n'y recourons que de manière ponctuelle, pour couvrir des risques spécifiques, et jamais de manière spéculative.

Au vu de notre faible exposition aux risques liées aux devises et notre politique de couverture de nos marges en dollars nous ne réalisons pas de test de sensibilité aux devises.

Au 31/12/2015, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaille comme suit :

<b>Au 31 décembre - En EUR milliers</b>	<b>Créances Commerciales</b>	<b>Dettes Commerciales</b>	<b>Solde, créances (+), dettes (-)</b>
EUR	50.506	32.679	17.828
USD	1.585	1.471	113
GBP	98	65	33
TRY	6.826	827	6.000
CAD	342	74	268
MAD	0	0	0
MXP	414	119	295
RON	6	33	-26
LTL	0	0	0
Autres	4	1	3

Au 31/12/2014, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit :

<b>Au 31 décembre - En EUR milliers</b>	<b>Créances Commerciales</b>	<b>Dettes Commerciales</b>	<b>Solde, créances (+), dettes (-)</b>
EUR	49.158	30.788	18.370
USD	2.620	2.323	297
GBP	120	56	63
TRY	1.983	349	1.634
CAD	196	88	108
MAD	248	0	248
MXP	640	35	605
RON	1	38	-37
LTL	0	59	-59
Autres	213	77	136

**f) Estimation de la juste valeur**

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2015.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basés sur les valeurs estimées des flux de trésorerie actualisés.

La valeur comptable des créances commerciales, diminuée des provisions pour dépréciation, est supposée être équivalente à leur juste valeur.

La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.



## Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe a adopté l'amendement à la norme IFRS 7 pour les instruments financiers évalués au bilan à la juste valeur. L'amendement régit les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de Bourse (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.

Le tableau ci-dessous reprend une synthèse de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2015 ainsi que la hiérarchie de la juste valeur. La catégorie selon IAS 39 utilise les abréviations suivantes :

AFS : Actifs financiers disponibles à la vente (Available-for-sale financial assets)

HTM : Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance (Financial assets held-to-maturity)

LR : Prêts et créances (Loans and Receivables financial assets)

FVTPL : Actifs/dettes financiers revalorisés à la juste valeur via le résultat (financial assets/liabilities at fair value through profit and loss)

OFL : Autres dettes financières (Other financial liabilities)

HeAc : Activités de couverture (Hedge accounting)

## Récapitulatif des Actifs et des Passifs de Floridienne Group classés selon la hiérarchie de Juste valeur

Au 31 décembre 2015	Catégorie IAS 39	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Participations disponibles à la vente (sociétés non cotées)	AFS	2,6	2,6	Niveau 3
Autres actifs non courants	LR	1,9	1,9	-
Créances commerciales	LR	59,8	59,8	-
Actifs de trading	FVTPL	3,3	3,3	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	LR	31,2	31,2	-
Autres actifs financiers				
- placements de trésorerie	HTM	0	0	-
- Instruments dérivés – couverture				
- Instruments dérivés – autres	HeAc	0	0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FVTPL	0	0	Niveau 2
	LR	5,8	5,8	-
Dettes financières non courantes				
- Instruments dérivés				
- Autres dettes financières	FVTPL	0	0	Niveau 2
	OFL	56,2	56,2 <sup>(1)</sup>	-
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,4	0,4	Niveau 2
- Instruments dérivés - autres	FVTPL	0	0	Niveau 2
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0	0	Niveau 2
- Autres dettes financières	OFL	26,5	26,5 <sup>(1)</sup>	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	OFL	49,3	49,3	-

(1) Nous ne calculons pas systématiquement la juste valeur de nos dettes (non-courantes) à taux fixe, mais seulement en cas d'écarts importants entre les taux de financements de nos emprunts et les taux de marché. Actuellement, nous observons que les taux de financements de nos emprunts à taux fixe ne diffèrent, à notre avis, pas significativement des conditions de marché, compte tenu des profils de risques des sociétés du Groupe. Nous mentionnons également le caractère très illiquide de ces dettes. Vu l'évolution récente des taux d'intérêt de marché, nous estimons toutefois que la juste valeur de nos dettes non-courantes devrait être légèrement supérieure à la valeur comptable.

Actuellement nous n'avons plus d'actifs cotés en bourse, hormis nos actions propres et les valeurs mobilières de placement dans notre filiale SNAM.

## g) Comptabilité de couverture

A l'exception de 3 contrats de couverture de taux d'intérêt (IRS), il n'existe pas d'autres contrats de couverture.

A fin 2015, les 3 contrats IRS avaient un montant notionnel de € 8 millions (2014 : 10,1 millions) :

- IRS de € 1 million : date d'échéances le 15/1/2017
- IRS de € 3 millions : date d'échéance le 31/7/2018
- IRS de € 4 millions : date d'échéance le 28/6/2019

Les contrats susmentionnés ont pour objectif de se couvrir contre une augmentation des taux d'intérêts sur des dettes financières à taux variables (couverture de flux de trésorerie). La juste valeur au 31 décembre 2015 s'élève à 181 KEUR et a été comptabilisée dans les « autres éléments du résultat global ».

## NOTE 28 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

### Actionnaires

Un aperçu détaillé de l'actionariat est donné dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel.

### Relation et transactions

L'ensemble des factures émises par les parties liées dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridienne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'administration.

### Transactions avec filiales

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridienne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles groupe.

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales sont éliminées dans les états financiers consolidés et, par conséquent, ne sont pas reprises dans cette note.

### Transactions avec joint-ventures et sociétés associées

Les transactions entre le groupe et les parties liées autres que filiales (associates) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérés...), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties.

<b>Au 31 décembre - En EUR milliers</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Créances		
A plus d'un an	731	874
A un an au plus	2.302	1.854
Dettes		
A plus d'un an		
A un an au plus	2.700	1.720
Résultat d'exploitation		
Ventes et Prestations	1.392	1.200
Coût des ventes et prestations	5.796	6.483
Résultat financier		
Produits des actifs circulants	115	98
Autres produits financiers		
Réductions de valeur		
Charge des dettes		

La majorité des transactions entre parties liées vient des nombreuses relations d'affaires qui existent entre le sous-ensemble Biofirst et ses participations mises en équivalence : Biobest Maroc, Biobetter, Chemcom, TecnoScent, Biobest Israël, PT Bromelain, Kocaman Camargo et Virunga Enzymes.

Le groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituels du groupe, qui sont basés sur les prix de marché.

#### Transactions avec autres parties liées (actionnaires et administrateurs)

Il y a eu une opération de vente d'actions de notre filiale SNAM à des personnes liées au Groupe Floridienne en 2015. Cette opération a donné lieu à l'application de la procédure prévue par l'article 523 du Code des sociétés et est détaillée dans le Rapport de gestion 2015.

Il n'y a pas eu d'autres transactions avec les actionnaires, et les relations avec les membres des organes de gestion sont détaillées dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel.

#### NOTE 29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le Conseil d'administration n'a pas de connaissance d'événements postérieurs à la clôture jusqu'à la date de l'arrêt des comptes au 23 mars 2016 donnant lieu à des ajustements aux présents états financiers.

Pour l'exercice 2015, le Conseil d'administration proposera à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 7 juin 2016, de distribuer un dividende brut de 2,0 €/action.

NOTE 30 : FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

CONSOLIDATION

1. Information relative aux filiales (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote ≥ 50 %)

1.1. Filiales consolidées

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	% des droits de vote (si différent du % d'intérêt dans le capital)
Altesse Quality Food	BE 0442 610 010	Belgique	100,00	
Biobest Argentina		Argentine	53,80	55,00
Biobest Belgium	BE 0893 948 337	Belgique	97,81	100,00
Biobest Canada		Canada	97,81	100,00
Biobest China		Chine	88,03	90,00
Biobest France	FR 68 439 388 323	France	97,81	100,00
Biobest Mexique		Mexique	78,25	80,00
Biobest Nederland bv		Pays-Bas	97,81	100,00
Biobest NV	BE 0432 575 854	Belgique	97,81	99,00
Biobest Spain		Espagne	97,81	100,00
<b>Biobest TBF<sup>1</sup></b>		Canada	97,81	100,00
Biobest Turkey		Turquie	58,69	60,00
<b>Biobest UK<sup>2</sup></b>		Royaume-Uni	97,81	100,00
Biobest USA		Etats Unis	97,81	100,00
Biofirst	BE 0895 349 689	Belgique	98,80	
Blue Star Chemicals	BE 0426 696 268	Belgique	100,00	
BSBC Ltd		Chine	88,03	100,00
<b>Camargo<sup>3</sup></b>	FR 50 352 414 528	France	99,99	100,00
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	100,00	100,00
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00	
Doussot	FR 56 344 068 747	France	100,00	
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	100,00	
Enzymos Asia Pacific		Chine	51,00	
F.D.G.	FR 25 558 503 371	France	99,00	
Florchim GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00	
Floridienne USA	22-2583396	Etats Unis	100,00	
Florifood (ex Floragro)	BE 0422 035 716	Belgique	100,00	
Florinvest	BE 0432 250 608	Belgique	100,00	
Gartal	FR 82 339 082 018	France	100,00	
Gel Manche	FR 04 314 696 386	France	100,00	
Gourmet des Iles	FR 26 412 231 219	France	100,00	
H.B. Products	BE 0415 888 191	Belgique	100,00	
IKA KG	DE 166 674 875	Allemagne	90,00	
IKA UK		Royaume-Uni	90,00	100,00
JFM SCI	FR38 339 283 343	France	100,00	
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	80,00	
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00	
Merydis	BE 0434 869 014	Belgique	100,00	
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00	
Salm Invest	BE 0457 293 137	Belgique	80,00	
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00	
Simon - Sélection	FR 97 537 749 266	France	90,00	100,00
Snam	FR143 101 99 146	France	72,40	
Sopral		Madagascar	98,80	100,00
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	96,37	97,54
Surgemer	FR12 398 870 402	France	100,00	
UAB Camargo	LT 115950917	Lituanie	100,00	
Vendsyssel	BE 0402 253 357	Belgique	80,00	
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	72,40	

(1) Fusion par absorption avec Biobest Canada au 01-01-2015

(2) Entrée de périmètre au 26/02/2015

(3) Fusion par absorption avec F.D.G. au 01/01/2015

## 2. Information relative aux coentreprises

### 2.1. Coentreprises consolidées

Nom de la coentreprise	Numéro d'entreprise	Emplacement (pays) de la coentreprise	% d'intérêt dans le capital	Méthode utilisée pour comptabiliser la participation dans la coentreprise	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Biobest Maroc		Maroc	48,91	mise en équivalence	5.145	2.853	5.258	5.250
Biobetter		Maroc	48,91	mise en équivalence	1.787	1.170	2.727	2.357
Kocaman Camargo	61 500 29 023	Turquie	50,00	mise en équivalence	860	74	882	800
Tecnoscent	BE 0888 870 188	Belgique	22,23	mise en équivalence	22	20	0	2

## 3. Information relative aux entreprises associées (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote $\geq$ 20 % et $<$ 50 %)

### 3.1. Entreprises associées consolidées

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	44,45	4.922	2.934	2.310	2.477
Polyam		Israël	24,45	3.725	3.543	2.636	2.946
PT Bromélaïne		Indonésie	49,00	3.197	4.569	1.643	1.752
Virunga Enzymes		RDC	30,00	518	153	636	349

### 3.2. Entreprises associées non consolidées

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital
Biohainaut <sup>(1)</sup>	BE 0866 006 102	Belgique	

(1) Fusion par absorption avec florinvest au 01-07-2015

**NOTE 31 : DONNÉES RELATIVES À L'EMPLOI**

	2015		2014	
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs	1.667	1.506	1.552	1.493
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1.578	1.423	1.447	1.395

Le nombre de personnes employées par Floridienne a augmenté en 2015 par rapport à 2014.

Du personnel employé par le groupe à fin 2015 :

- 696 sont employés dans la Division Alimentation festive
- 659 sont employés dans la Division Sciences du Vivant
- 219 sont employés dans la Division Chimie
- 4 sont employés dans la Division Corporate.

En termes de répartition géographique, le groupe est bien diversifié, avec une présence dans une quinzaine de pays :

Belgique	349
Europe	759
<i>Dont</i>	
France	504
Allemagne	59
Roumanie	84
Lituanie	81
Espagne	14
Pays-Bas	12
Royaume-Uni	5

Reste du Monde	470
<i>Dont</i>	
Maroc	179
Turquie	153
Canada	50
Mexique	47
Madagascar	19
USA	11
Argentine	11

**NOTE 32. COMPTES STATUTAIRES FLORIDIENNE SA**

Les comptes statutaires de FLORIDIENNE SA, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique montrent un total de l'actif de € 141,96 millions, des fonds propres (après répartition du résultat) de € 85,665 millions et un résultat net de l'exercice de € 4,326 millions.

La version intégrale des comptes annuels statutaires tels qu'ils seront déposés à la Banque Nationale de Belgique peut être obtenue sur simple demande au siège de la société. Ils sont également disponible sur le site internet ([www.floridienne.be](http://www.floridienne.be)).

Le commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes statutaires de Floridienne S.A. au 31 décembre 2015.

# Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires sur les états financiers consolidés de la société Floridienne SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et l'annexe, ainsi que la déclaration complémentaire requise.

## Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, dont le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à 242.857.(000) EUR et dont le compte de résultat consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice (part du Groupe) de 5.898.(000) EUR.

## Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des états financiers consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

## Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en oeuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de la société FLORIDIENNE SA au 31 décembre 2015, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

## Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur certaines incertitudes exposées dans les notes annexes aux états financiers consolidés :

- Parmi les estimations comptables et les matières soumises à jugement de l'organe de gestion, le rapport financier mentionne notamment [Note 2 (e)] les tests de perte de valeur et la reconnaissance des impôts différés actifs. Les évaluations faites [Notes 11, 12 et 14] sont basées sur des données prévisionnelles et des méthodes et paramètres de valorisation qui comprennent nécessairement des éléments d'incertitude, notamment en ce qui concerne les entités déficitaires. Le rapport financier indique que les données prévisionnelles sont établies avec prudence, sur base des meilleures estimations disponibles.
- La Note 15 des états financiers consolidés décrit l'incertitude relative à valorisation et la valeur comptable de la participation dans la société Larzul, figurant en autres actifs financiers non courant, notamment au regard de l'évolution des procédures judiciaires concernant cette société.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés :

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives avec les informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 27 avril 2016

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL  
Commissaire représentée par  
Peter LENOIR



# Calendrier financier

Première déclaration intermédiaire	20 mai 2016
Assemblée générale	7 juin 2016
Résultats semestriels	30 septembre 2016
Seconde déclaration intermédiaire	21 novembre 2016



**FLORIDIENNE**

GROUP

---

Drève Richelle 161, bte 4, Bât P  
Waterloo Park Office  
B- 1410 WATERLOO  
[www.floridienne.be](http://www.floridienne.be)

---